
La naissance de Marie-Blanche de Grignan. Notes sur la mise en page de la polyphonie sévignoise

The birth of Marie-Blanche de Grignan. Notes on the
layout of Sevignean polyphony

Simon Gabay



Pour citer cet article

Simon Gabay, « La naissance de Marie-Blanche de Grignan. Notes sur la mise en page de la polyphonie sévignoise », *Fabula / Les colloques*, « Partie 1. Formes et fonctions du discours d'autrui dans la lettre familière. Les discours rapportés en contexte épistolaire (XVIe-XVIIIe siècles) », URL : <https://www.fabula.org/colloques/document13218.php>, article mis en ligne le 20 Décembre 2024, consulté le 09 Mai 2025

La naissance de Marie-Blanche de Grignan. Notes sur la mise en page de la polyphonie sévignéenne

The birth of Marie-Blanche de Grignan. Notes on the layout of Sevignean polyphony

Simon Gabay

La naissance de Marie-Blanche de Grignan. Notes sur la mise en page de la polyphonie sévignéenne

Depuis¹ les célèbres travaux d'Henri-Jean Martin (1969), notre connaissance de l'histoire du livre au xvii^e s. n'a cessé de s'améliorer, et les plus récentes entreprises qui traitent des effets de sens induits par la mise en page de l'imprimé nous semblent particulièrement prometteuses (Speyer 2019). La réflexion sur la documentation manuscrite n'a cependant pas connu le même destin, et malgré quelques très récentes publications sur ce sujet (Badiou-Monferran, 2017, p. 147-166), beaucoup reste encore à faire. Si un tel manque n'est *a priori* pas des plus urgents à combler pour notre compréhension du théâtre² ou du roman classique, il en va différemment pour la littérature épistolaire, dont le mode privilégié de lecture est le manuscrit – exception faite de quelques auteurs comme Guez de Balzac ou Voiture.

Dans nombre de cas, nous avons la chance d'avoir conservé bien des documents autographes qui donnent à voir le texte original, sans que ce dernier ne soit passé au filtre du prote et de ses remaniements typographiques : la composition de la lettre manuscrite est alors intégralement le fait de l'auteur, ce qui fait du retour au document original un passage nécessaire (quoique insuffisant) pour la compréhension fine du texte, notamment en ce qui concerne le fonctionnement de

¹ Avant de commencer cet article, je tiens à remercier ma chère amie Marie, dont l'aide a été précieuse lors de la rédaction de cet article.

² D'excellentes études existent, mais ne s'intéressent qu'à l'imprimé : voir Chaouche, 2014 et Riffaud, 2007.

la polyphonie. Les particularités graphiques du discours rapporté, de la citation, mais aussi de l'écriture à plusieurs mains ne transparaissent en effet pas dans les éditions, qui modernisent abondamment le texte³ : tout comme pour l'étude de l'orthographe⁴, l'analyse de la polyphonie requiert donc un retour au document manuscrit que nous nous proposons d'opérer dans le présent article. Nous posons l'hypothèse que dans un état de langue préstandardisé⁵, le balisage du texte dépend grandement du contexte d'écriture (âge du scripteur, qualité du destinataire, type de lettre, *etc.*) : il est donc signifiant, et nécessite une analyse propre.

Nous nous pencherons sur un manuscrit relativement court écrit retrouvé récemment à la Houghton Library de l'université de Harvard : le MS Lowell 282, à savoir la lettre du 19 novembre 1670 (Sévigné, 1972, Lettre n° 115, t. 1, p. 132) par laquelle Sévigné et sa fille annoncent au comte de Grignan la naissance de leur premier enfant. Cette « Lettre à l'ermite », pour reprendre le nom que lui a donné Laure Depretto (2007) afin de signaler le rôle central qu'y joue une citation du conte de *L'Ermite*, est en effet particulièrement polyphonique. Outre cette citation de La Fontaine, on y trouve deux mains (Sévigné et Grignan), ainsi que des discours rapportés directs et indirects – autant d'éléments qui nous fournissent une excellente occasion de nous pencher sur les manifestations paléographiques de la polyphonie dans l'œuvre de la marquise.

La lettre

Nous connaissons relativement bien l'histoire du manuscrit de la lettre du 19 novembre 1790 (Fig. 1). Elle provient d'un don fait en 1781 par un descendant de Sévigné à Madame Rosenhagen, alors en villégiature à Monaco. On sait que le manuscrit est la propriété d'un aristocrate anglais en 1816, Henry Grey Bennet (1777-†1836), avant d'être vendu à Londres en juillet 1904 par Sotheby, Wilkinson & Hodge. C'est probablement à ce moment qu'il passe l'Atlantique pour rejoindre la collection personnelle de la poétesse américaine Amy Lowell (1874-†1925), et qu'à la mort de cette dernière il entre dans les collections de l'université de Harvard.

³ Le problème a été soulevé chez les médiévistes : voir Marnette, 2006, § 2.

⁴ Afin d'éviter les confusions entre « graphie » au sens paléographique et « graphie » au sens graphématique, nous privilégierons l'utilisation d'« orthographe » plutôt que de « système graphique », bien que le second corresponde mieux à la langue du xvii^e s.

⁵ Sur la lenteur d'apparition des indicateurs graphiques d'énonciation, voir Laufer, 1979, p. 237. Sur la systématisation de la ponctuation au xviii^e s., cf. Lorenceau, 1979, p. 127-149.

retour au dessein; elle demandoit du
 leurre et une sage femme, estoit alors
 quelle la prechoit, ce n'estoit pas sans
 raison, car comme nous en mesmes fait venir
 en diligence la sage femme de Melle de ville
 elle vint l'enfant un quart d'heure après
 dans ce moment je me tressaillais qu'on aida
 à la délivrer, quand tout fut fait la
 robelette arriva un peu étouffée, et
 quelle estoit un peu à l'ordonnance
 la duchesse pensant en avoir pour toute
 la nuit, d'abord elle me dit Madame
 c'est un petit garçon, elle dit au caduc
 et puis quand nous y regardâmes de plus
 près nous trouvâmes que c'estoit une
 petite fille, nous en fîmes un peu
 bondie, quand nous songeons que
 tout cela nous avoit fait des bégayes

Fig. 1. Cambridge (MA), © Houghton Library, MS Lowell Autograph File 282, f°2v.

Ce document n'a été vu ni par Monmerqué pour son édition de 1862⁶, ni par Duchêne pour son édition de la Pléiade : les deux éditeurs mentionnent E₁, E₃, P₁, et P₂ comme sources⁷, mais aucun manuscrit autographe. Ce dernier n'a donc pas été vu depuis près de trois siècles : en voici la transcription⁸ :

[Main de Madame de Sévigné]

1. a_paris ce me[r]credy 19e no[vembre]

[Main de Madame de Grignan]

2. fy ma bonne fanté peut vous confoler

3. de nauoir qu'une fille ie ne vous

4. demanderay point pardon de ne vous

5. auoir pas donné vn fils, ie suis

6. hors de tout peril et ne fonge qua

7. vous aller trouuer ma mere vous

8. dira le refte [paraphe]

[Main de Madame de Sévigné]

9. m[adam]e de pifieux dit que fy vous aues

10. enuie dauoir vn fils que_vous prenies

11. la peine de le_faire ie_trouue ce_difcours

12. le_plus iufte et_le meilleur du monde

13. vous nous aues laiffé vne petite fille

14. nous_vous la_rendons, iamais il ny

15. eut vn acouchement_fy heureux, vous [f°1v]

16. fcaures que ma_fille et_moy_nous

17. alames famedy dernier promener_a larcenal

18. elle_fentit_de petites_douleurs ie_voulus

19. au retour enuoyer querir m[adam]e robinet

20. elle_ne voulut iamais, on_foupa, elle

21. mangea tres bien, m[onsieu]r_le coadiuteur

22. et_moy nous voulumes donner a

23. cette chambre_vn air_dacouchement

24. elle_fy_opofe encore avec vn air qui

25. nous_perfuadoit_quelle_nauoit_quune

26. colique de_fille, enfin come ialois enuoyer

27. malgre elle querir_la robinette voila

28. des_douleurs fy viues fy extremes fy

29. redoublees fy continuelles, des cris_fy

30. violens et_fy perçans que_nous comprimes

31. tres_bien quelle alloit_acoucher, la difficulte

⁶ Lettre n° 115, Sévigné 1862, t. 2, p. 13. Les sources pour reconstituer cette lettre se trouvent dans cette même édition, t. 11, p. 345.

⁷ Nous reprenons la siglaison de Duchêne pour désigner les témoins (voir Sévigné, 1972-1978, t. 1, p. 831). *E* renvoie aux éditions subreptices, *P* aux éditions de Perrin, les chiffres 1, 2 et 3 désignent l'ordre de publication au sein de chacune de ces familles.

⁸ Nous signalons l'absence de levé de plume par un tiret bas (_).

32. cest quil ny auoit_point_de fage_fame
 33. nous_ne_fauions tous_ou_nous en_eftions [f°2r]
 34. ieftois_au defefpoir, elle demandoit_du
 35. fecours et_vne fage femme, cestoit alors
 36. quelle la fouhaittoit, ce_nestoit_pas_fans
 37. raifon, car come nous eumes fait_venir
 38. en diligence la fage_fame de_m[ademois]elle de_ville
 39. elle receut lenfant vn quart_dheure apres,
 40. dans ce_moment pequet_arriua qui_aida
 41. a_la_deliurer, quand_tout_fut_fait_la
 42. robinette ariua vn_peu etonnée, cest
 43. quelle cestoit amufee a acomoder_m[adam]e
 44. la_ducheffe penfant_en_auoir_pour_toute
 45. la_nuit, dabort helene me_dit_madame
 46. cest_vn_petit_garçon, ie_le_dis_au_coadiuteur
 47. et_puis quand nous y_regardames_de_plus
 48. pres nous_trouuames_que_cestoit_vne
 49. petite_fille, nous en fommes_vn_peu
 50. honteufes, quand nous fongons que
 51. tout lefté_nous_auons_fait_des_beguins [f°2v]
 52. au_[ain]t_pere, et quapres_de fy belles eferances
 53. la_feignora met_au_monde_vne_fille_ie
 54. vous affure_que_cela rabaiFFE_le_caquet,
 55. rien_ne confole que la parfaite_fanté
 56. de_ma fille elle_na_pas_eu_la_fieure
 57. de_fon_lait, fa_fille a_efté_batifee et
 58. nommee marie_blanche, m[onsieu]r_le
 59. coadiuteur pour m[onsieu]r_darles et_moy pour
 60. moy, voila vn detail quon hairoit
 61. bien pour des_chofes indifferentes, mais
 62. on_layme_fort pour_celles qui tiennent
 63. au_coeur, m[onsieu]r_le_p[remier]_prefident_de_prouence
 64. eft_reuenu_expres de_ft_germain pour_faire
 65. fon_compliment_icy, iamais_ie_nay_vu
 66. de_fy_grandes aparances dvne_veritable
 67. amitié que_vous_diray_ie encore, [f°3r]
 68. oferay ie le_dire, ie croy que la_joye
 69. de_la_fanté de_vofre_chere epoufe
 70. vous en_confolera, cest_que noftr aymable
 71. ducheffe de [ain]t_fimon a_la_petite_verole
 72. fy dangereufement_que_lon_craint
 73. pour_fa_vie, adieu mon cher_ie_laiffe
 74. a vofre_pauure coeur a_demeffer
 75. tous_ces diuers fentimens, vous faues
 76. les_miens il_y_a_long_temps fur vofre
 77. fuiet
- [Main de Madame de Grignan]

78. les medifans difent que blanche
79. d'adeimar ne fera pas dune beauté
80. furprenante et les mefme gens adioutent
81. quelle vous refemble fy cela eft
82. vous ne doutes pas que ie ne
83. laifme fort [paraphe] [f°3v]
- [Main de Madame de Sévigné]
84. pour
85. monfieur de grignan
86. qui fcaura dabort
87. que m[adam]e_fa_fame eft
88. acouchée et_quelle_fe
89. porte parfaitement bien
90. mais helas cest dvne
91. fille

Mains et systèmes graphiques

On l'aura remarqué, cette lettre a deux autrices : Madame de Grignan prend en charge le début (ll. 2-8) et la fin (ll. 78-83), mais c'est sa mère qui relate l'essentiel de la nouvelle. La polyphonie prend donc ici une forme visuelle signalant l'énonciation alternée des deux mains qui se succèdent. S'il s'agit là d'une évidence, il reste important de la rappeler car ce trait caractéristique de la littérature manuscrite est aussi massif que difficilement transposable dans une édition imprimée, et a donc malheureusement tendance à ne pas être commenté⁹.

La question de la forme de l'écriture est pourtant centrale pour le destinataire comme pour le paléographe. Elle permet de connaître quasi-instantanément l'état de fatigue, le degré d'éducation ou encore le sexe du scripteur, voire d'identifier ce dernier si l'écriture est familière. Comme tout épistolier actif, Sévigné manifeste ainsi une attention particulière à cette question, qu'elle thématise dans ses lettres :

Je voudrais bien savoir comme je ferais si votre écriture [à Mme de Grignan] ressemblait à celle d'Hacqueville. La force de l'amitié me la déchiffrerait-elle ? en vérité, je ne le crois pas. On compte pourtant des histoires là-dessus, mais enfin, j'aime fort d'Hacqueville, et cependant je ne puis m'accoutumer à son écriture. (Sévigné, 1972, *Lettre n° 179*, t. 1, p. 287.)

Même dans des cas moins extrêmes que d'Hacqueville, qui force Sévigné à se « crever les yeux pour déchiffrer les lettres » (1974, *Lettre n° 455*, t. 2, p. 180), il est évident que l'alternance des scripteurs est dans la grande majorité des cas

⁹ En ce sens, l'album proposé par Monmerqué (*Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, Sévigné, 1862) qui contient de nombreux fac-similés, est d'une grande utilité.

perceptible par le lecteur. Sans rentrer dans le détail de la morphologie, du ductus et de la chaîne graphique, c'est-à-dire de la structure de l'écriture, la main ample, ronde et italique de Sévigné diffère grandement de celle de son fils (fig. 9)¹⁰, de Corbinelli (fig. 2)¹¹, ou de la plupart des autres personnes avec qui elle partage la feuille.

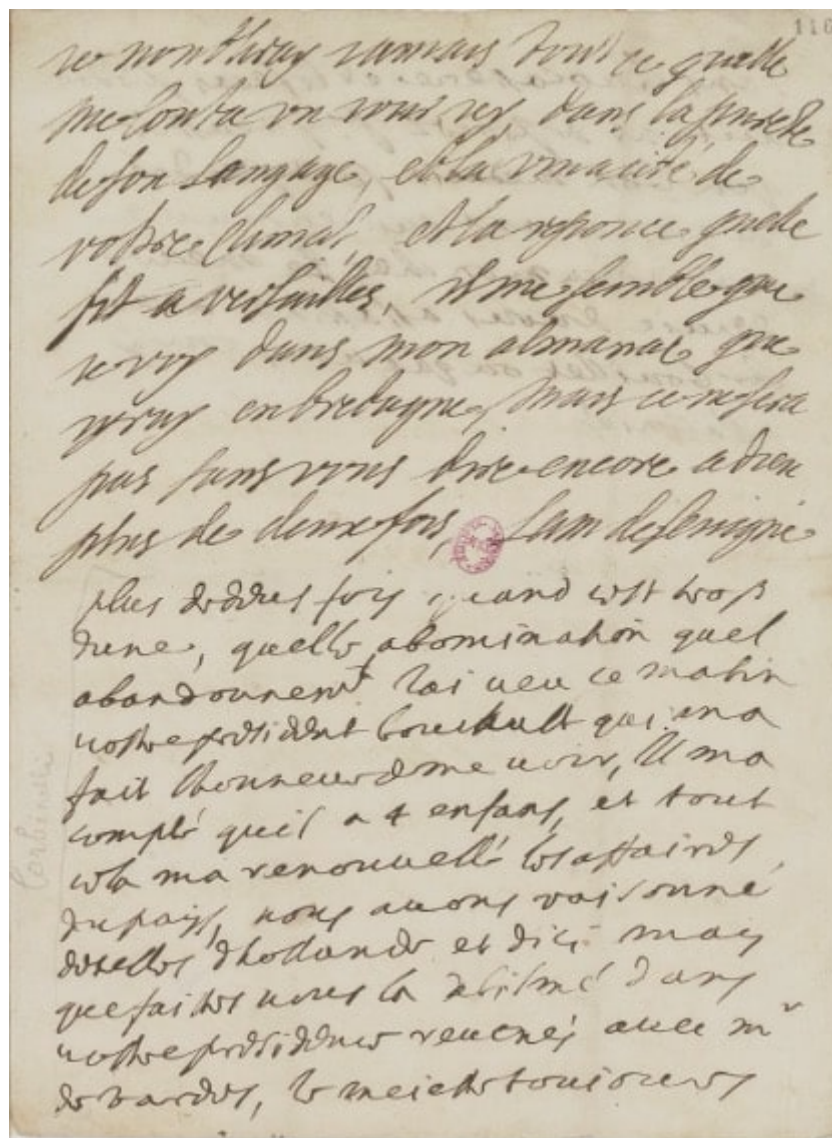


Fig. 2. Paris, BNF, NAF 27250, f°116r.

La brève description de la main de Sévigné que nous venons de faire est néanmoins problématique : le paléographe y aura reconnu les traits typiques de l'écriture féminine au xvii^e s. Lorsque la marquise co-écrit avec une personne répondant à ces mêmes caractéristiques, la similarité des mains est plus grande, et il peut devenir plus complexe de distinguer les scripteurs, notamment en cas de proximité

¹⁰ Paris, BNF Fr. 12768, p. 79 et sqq.

¹¹ Paris, BNF NAF 27250, f°113 et sqq. (anciennement Rothschild A.XVII.800) et New York, The Morgan Library & Museum, MA 750.

forte entre deux personnes qui ont potentiellement des tendances mimétiques. Ce dernier cas est bien évidemment celui de Sévigné et Grignan, et il semble ainsi que nombre de lecteurs attentifs aient confondu les deux femmes. C'est notamment le cas dans notre lettre : nous attribuons en effet les lignes 78-83 à la fille (fig. 3), et non à la mère comme Monmerqué et Duchêne.

Cheray le bien, le bien que l'ange
 de la santé de votre chère épouse
 vous en console, est que notre ^{amitié}
 d'usage de l'honneur absolu de vous
 si dangereusement que son grand
 pour l'air. Ah! mon cher et chère
 à votre santé pour admettre
 sous ces divers sentiments, vous savez
 les miens ^{si} long temps sur votre
 finet
 les médecins disent que blanche
 d'admirer ne sera pas d'une beauté
 surprenante et les mêmes gens ^{admirer}
 quelle vous ressemble si cela est
 vous ne doutez pas que ce ne
 soit me fort.

Fig. 3. MS Lowell Autograph File 282, f°3r.

La faute ne vient bien évidemment pas des deux éditeurs, qui comme nous l'avons dit n'ont pas eu accès au manuscrit, mais de leurs sources. Un rapide tableau présentant les attributions dans chaque édition permet d'y voir plus clair :

	E₁	E₃	P₁	P₂	Notre édition
ll. 2-8	Grignan	-	-	-	Grignan
ll. 9-77	-	Sévigné	Sévigné	Sévigné	Sévigné
ll. 78-83	-	Sévigné	Sévigné	Sévigné	Grignan
ll. 84-91	-	-	-	-	Sévigné

Rappelons que si [e] (source des éditions subreptices E₁, E₂ et E₃) et [p] (source des éditions Perrin P₁ et P₂) sont très différents, Duchêne a émis l'hypothèse d'une même source [g] (1972, t. 1, p. 805.): il est plus que probable que la division en deux lettres d'une même unité codicologique, et l'attribution de la première à Grignan et la seconde à Sévigné remonte à ce copiste – dont l'existence se trouve donc un peu plus confirmée par ce fait. Cette confusion entre Sévigné et Grignan n'est d'ailleurs pas unique : il existe un débat similaire concernant le ms Grignan 1229, écrit en 1667¹², que Duchêne attribue à la marquise (1998, p. 187.) et l'expert en autographe Th. Bodin à la comtesse¹³. Il y aurait donc une proximité graphique si forte entre la mère et la fille que leur voix semblent fusionner derrière une seule main, tout du moins pendant les jeunes années de Madame de Grignan¹⁴.

Nous appuyons ce changement d'attribution à l'aide d'arguments paléographiques comme graphématiques. Ainsi, la forme du s est assez différente chez les deux femmes : la boucle du jambage inférieur du s long est bien plus nettement marquée chez la mère (fig. 4¹⁵) que chez la fille (fig. 5), et le contrepoinç du s (supposément) rond en fin de mot chez la mère (fig. 6) est totalement absent chez la fille (fig. 7). La leçon *medifans* l. 78 (fig. 8) laisse donc penser que le passage est de la main de Grignan.

¹² Ce manuscrit, qui serait la lettre imprimée dans Sévigné, 1972, t. 1, p. 1026 (*i.e.* n. 4 de la p. 192), est devenue la 77bis dans les réimpressions du premier tome de Duchêne (Sévigné 1972)

¹³ Vente du 22/06/1990 : *Collection J.L. Manuscrits et lettres autographes : littérature*, Paris, Bodin, 1990, catalogue n°150. Conservation : Paris, BNF (Tolbiac) Δ 84500 et Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, AB XXXVIII 249.

¹⁴ Outre la lettre 77bis, il n'y a que le ms (pour l'instant introuvable) de la lettre n° 96 (Sévigné, 1972, t. 1, p. 114) qui soit plus ancien que celui de Harvard.

¹⁵ Cet exemple comme les suivants sont tirés du manuscrit de Harvard.

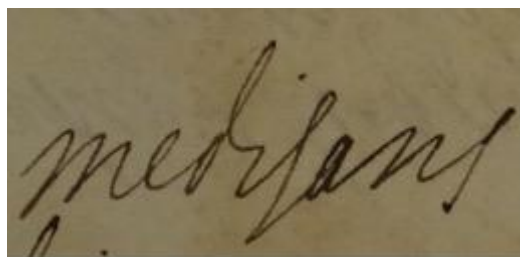
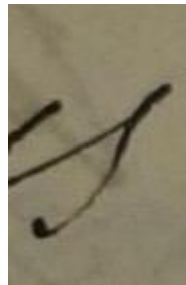
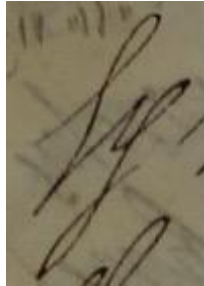
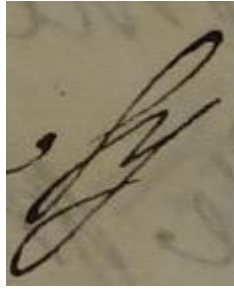


fig. 4 fig. 5 fig. 6 fig. 7 fig. 8

Il en va de même pour l'orthographe. Dès la troisième ligne, Grignan utilise la forme *qu'une*, que nous n'avons jusqu'à présent jamais rencontré sous la plume de sa mère. Cette dernière, de manière constante tout au long de sa vie, préfère employer le *v* plutôt que le *u* pour noter [ü] après une forme élidée, sans d'ailleurs marquer l'élision par une apostrophe (f°2v, l. 66 : *dvne* pour *d'une*). Les formes *d'adeimar* et

dune à la l. 79, laissent ainsi penser que ces lignes sont de la main de Grignan, et non de sa mère.

Ces relais épistolaires entre Madame de Sévigné et un autre scripteur sont particulièrement intéressants. Prenons un autre exemple, où la mère reprend cette fois la plume après son fils (fig. 9)¹⁶ :

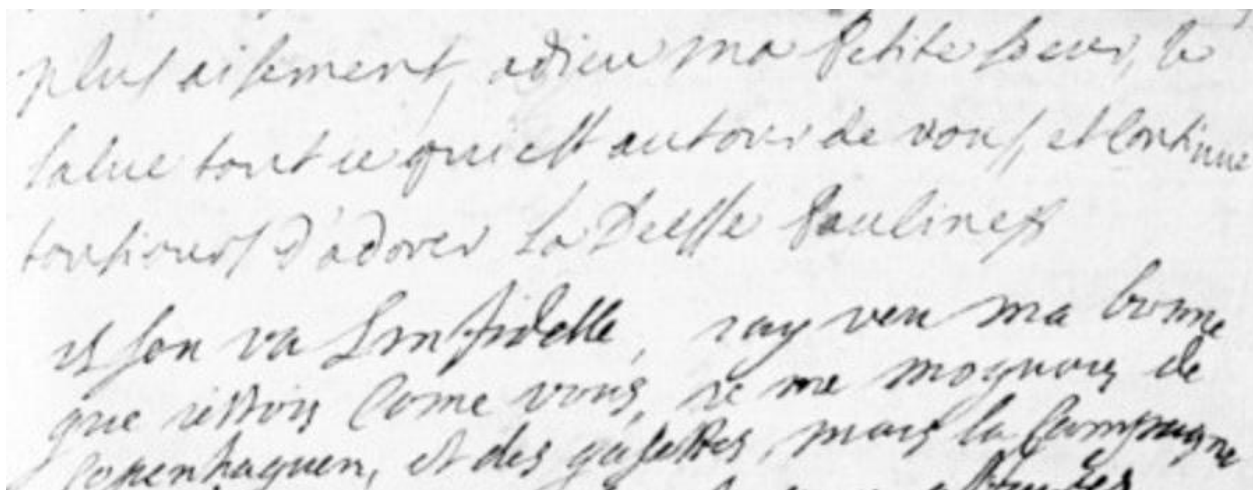


Fig. 9. Paris, BNF, Fr. 12768, p. 89.

[De la main de Charles de Sévigné]

[...] adieu ma petite soeur, je

salue tout ce qui est autour de vous, et continue

toujours d'adorer la déesse Pauline [paraphe]

[De la main de Madame de Sévigné]

il s'en va l'infidelle, j'ay veu ma bonne

que s'alloit come vous, [...]

Au niveau graphématique, on note chez le fils comme chez la fille l'emploi de l'apostrophe pour les formes élidées (*d'adorer*), que ne connaît pas la mère (*l'infidelle*), et ce qui semble être un *j* à l'initiale (*je*)¹⁷, que ne connaît pas non plus la mère (*iay*). Au niveau paléographique, le *s* final du fils est le même qu'en interne (*vous*, *toujours*).

Pour un lecteur attentif du manuscrit de Harvard, la fusion des mains n'est donc que partielle : même si les nuances sont fines, chaque scripteur garde ses particularités. Du point de vue graphématique, on retrouve des traces de l'écart d'âge qui sépare les deux femmes : la fille (comme le fils) a des traits modernes (par exemple l'apostrophe) que la mère n'a pas. Du point de vue paléographique, on note cependant une étonnante ressemblance entre les deux femmes, qui s'opposent nettement au fils. C'est donc l'histoire d'une relation mère-fille

¹⁶ Paris, BNF Fr. 12768, p. 89.

¹⁷ Seule une étude approfondie permettrait de confirmer ce point.

particulière que donne à voir ce manuscrit, mais aussi les mésaventures des protagonistes : la signature-paraphe de Grignan l. 8 montre sa fatigue plusieurs jours après l'accouchement (fig. 10), ce qui explique (sans que cela soit dit) que sa mère prenne la plume à sa place, avant de laisser sa fille conclure. En ce sens, le manuscrit confirme, mais aussi complète graphiquement le récit de l'accouchement d'une fille par sa mère.

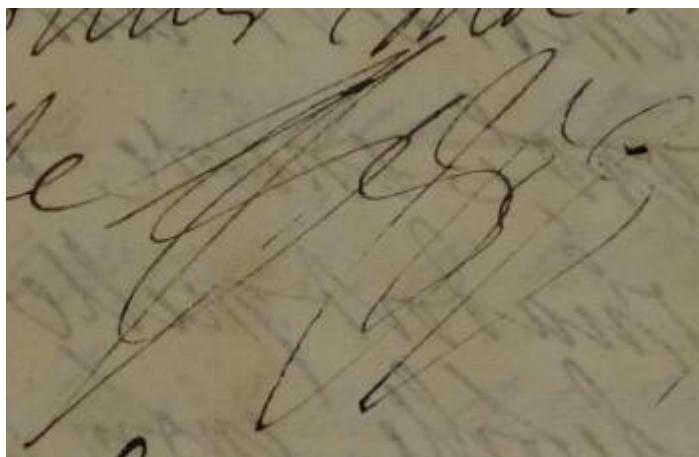


Fig. 10. MS Lowell Autograph File 282, f°1r.

Le discours direct

Avançons dans l'analyse de la lettre, et passons au discours direct (DD) et indirect (DI). Reprenons notre autographe de Harvard¹⁸ :

- 41. a_la_deliurer, quand_tout_fut_fait_la
- 42. robinette ariua vn_peu etonnée, ceft
- 43. quelle ceftoit amufee a acomoder_me
- 44. la_ducheffe penfant_en_auoir_pour_toute
- 45. la_nuit, dabort helene me_dit_Madame
- 46. ceft_vn_petit_garçon, ie_le_dis au coadiuteur

Aucun signe auxiliaire ne signale graphiquement le changement de locuteur – on trouve tout au plus deux longs espaces avant *dabort* et après *garçon* qui isolent la portion de texte contenant la proposition introductive et le discours cité. La transition entre ces derniers est alors assurée linguistiquement par un verbe introducteur (*dire*), doublé d'un terme d'adresse (*madame*).

Ce cas de figure n'est pas typique si l'on en croit un rapide sondage dans les autographes de Sévigné, l'épistolière ayant normalement recours à une virgule pour

¹⁸ Le discours citant est en gras, le discours cité en italique.

marquer la transition vers le DD. Ainsi, dans la lettre Duchêne n°944 (à Moulceau, le 25/10/1686, collection privée¹⁹, f°6v) :

nous auons vint_fois_parlé
de_vous, avec amitie, et_avec
vn_goust extreme, et_dit vint
fois, *ecriuons luy, ie_le veux,*
ie_vous en prie, et fur le point
de nous donner ce_plaifir, vn
demon vient qui_nous iette
vne distraction, et qui nous ofte
cette bonne penfee,

Cette pratique se maintient quand le discours direct ne dépend pas syntaxiquement d'un verbe de parole. En témoigne la lettre Duchêne n°1243 (à Du Plessis, 19/01/1691, collection privée, f°1v) :

on nous a mandé de_toutes
pars beaucoup de bien de_vofre
pupille, *il est bien fait, il est*
ioly, il est fauant, ie me le
represente fort agreable, nous
auons eü icy quatre ou cinq
heures m[onsieu]r fon pere

L'emploi de la virgule comme marque graphique de la séparation entre discours citant et discours cité est conforme à une longue tradition qui trouve ses racines au Moyen Âge²⁰. Dans la mesure où la séparation entre les deux discours marque aussi celle des propositions syntaxiques, il convient cependant de ne pas lire cette virgule comme un signal du discours rapporté : il s'agit plutôt d'une activation simultanée de plusieurs fonctions du graphème (syntaxique, prosodique, énonciative). Cet exemple en l'absence d'un verbe de parole introducteur, explique la présence en amont d'un discours narrativisé, qui facilite ensuite l'interprétation énonciative du discours cité.

À côté de la simple virgule, nous avons trouvé un cas de ce qui ressemble à une double virgule et pourrait faire office de guillemet bas dans la lettre n° 952 de Sévigné 1972 (à Moulceau, le 27/01/1687, collection privée, f°1v) :

ie_croy_que_vous aues_receu_vne
gronderie que_ie_vous fais, fur l'horreur
que_vous_me temoignies de cette

¹⁹ Pour des raisons de confidentialité, le nom des propriétaires de ce manuscrit et de quelques autres cités dans cet article ne peut être dévoilé.

²⁰ Pour une bibliographie récente, voir Colombo-Timelli, 2017, p. 129-145. Pour une série d'exemples, voir Marnette, 2006 ou Llamas-Pombo, 2010, p. 251.

dignité, ie vous donnois mon
exemple, et vous difois,, petus non
dolet, en effet, ce nest point
ce que lon penfe,

Si un tel emploi semble être un hapax dans le corpus de Sévigné, son utilisation n'est pas impossible : que l'on fasse remonter l'apparition du guillemet au Moyen Âge (avec le *diplè*) ou à la Renaissance (avec les humanistes Alde, Bade ou Geoffroy Tory), ce signe est connu depuis longtemps²¹, et donc déjà utilisé par l'imprimerie à l'époque où notre lettre se trouve écrite²².

Pour le DI, Sévigné n'utilise pas de virgule avant la conjonction de subordination, conformément à la norme (Rosier, 2008, p. 83).

9. m[adam]e de pifieux dit que si vous aues
10. *enuie dauoir vn fils que vous prenies*
11. *la peine de le faire* ie trouue ce discours
12. le plus iufte et le meilleur du monde

Grignan fait de même à la fin de la lettre :

78. les medifans difent que blanche
79. *d'adeimar ne fera pas dune beauté*
80. *furprenante* et les mefme gens adioutent
81. quelle vouf refemble

Notons cependant que l'exemple de la l. 80-81 doit être regardé avec prudence : depuis le Moyen Âge, les scribes utilisent la fin de ligne comme marque de ponctuation²³.

Il convient donc d'analyser le marquage du discours rapporté chez Sévigné dans la continuation de pratiques médiévales et renaissantes, mais sur un mode appauvri (du fait par exemple de l'absence de majuscule ou d'autre signe de ponctuation). Il s'agit donc d'un système assez régulier, qui use de la virgule pour le DD mais pas pour le DI. Le premier exemple que nous avons présenté est alors intéressant non seulement parce qu'il présente un cas de DD sans virgule, mais aussi sans levé de plume :

1. la_nuit, dabort helene me_dit_Madame

²¹ Llamas-Pombo, 2017, p. 67.

²² Par exemple dans la préface de *Bérénice* en 1671.

²³ Cf. l'exemple du manuscrit du musée Carnavalet *infra*.

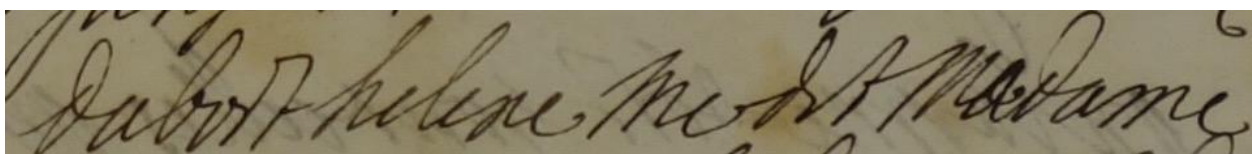


Fig. 11. MS Lowell Autograph File 282, f°2r.

De la même manière qu'il y avait précédemment rapprochement graphique de la mère et de la fille par la proximité des mains, il y a désormais rapprochement graphique des locuteurs par la soudure graphique des énoncés, ce qui rend encore plus fluide le passage d'une voix à l'autre au sein de la lettre.

(Digression : les raies et le soulignement)

La présence et l'absence de virgules ne sont pas anodines chez Sévigné. La marquise commente l'utilisation de celles-ci, qu'elle appelle des « raies » :

Je voudrais bien que le pauvre Marquis fût content de ce que vous lui donnerez dans votre régiment. Je crois que, si c'est la première compagnie, il dira : « Je suis content » du ton du Marquis.

Il est vrai que j'aime mes *petites raies*. Elles donnent de l'attention. Elles font faire des réflexions, des réponses. Ce sont quelquefois des épigrammes, des satires. Enfin, on en fait ce qu'on en veut. (Sévigné., 1978, t. 3, p. 456.)

L'édition Duchêne scinde en deux paragraphes ce passage, ce que ni Gérard-Gailly (Sévigné, 1957, t. 3, p. 301), ni Monmerqué (1862, t. 8, p. 378.) ne font. Ces deux derniers ont selon nous raison : la réflexion sur les raies renvoie très probablement²⁴ à l'utilisation de virgules pour encadrer les propos du marquis, à la manière des exemples que nous avons présentés plus haut. Duchêne a donc tort de dire que les raies ne sont « non pas les virgules, assez nombreuses dans les autographes (elles y sont le seul signe de ponctuation), mais les mots soulignés ou rayés pour attirer sur eux l'attention de la comtesse » (1978, t. 3, p. 456 n. 5.). Elles sont bien, conformément à l'expérience de Monmerqué (1862, t. 8, p. 379, n. 32.), ou l'intuition de C. Lignereux (2015, § 20) et Ch. Noille (Noille, 2015, § 20), ces sortes de virgules que nous venons de voir dans toutes nos transcriptions.

Comme l'explique Sévigné elle-même, l'utilisation de ces raies dépasse de loin le cas du discours rapporté, mais couvre un large spectre d'usages linguistiques allant de la simple délimitation syntaxique au soulignement sémantique. C'est notamment le

²⁴ Le manuscrit est malheureusement perdu.

cas dans le Ms Paris BNF Fr. 12768, p. 54 (à Mme de Grignan, le 23/04/1690, n° 1206 de l'édition Duchêne) :

fy vous estes a grignan, iyray, et ie
me fais vn grand plaifir de fonger que
fy dieu le veut bien, ie pafferay cet
hiuer avec vous, le temps paffe bien
vifte avec vne telle esperance, mais_ie
vous demande bien ferieusement, de ne
rien dire a paris de_ce deffein, ce me
feroit vn embaras, et vn chagrin dans_le
[p. 55] comerce que iay avec mes amyes, qui
comancent desia, de fouhaitter_mon
retour, et_de_men parler, laiffons
meurir, le deffein de ce voyage de
trauerfe, come vne opinion probable,
dans pascal

Les virgules suivent d'assez près les articulations syntaxiques du texte : elles encadrent assez nettement les propositions (sauf les subordonnées), et un peu plus lâchement les syntagmes. Elles ont de ce fait une fonction pneumatique simple d'aide à la lecture, mais la liberté dans la segmentation nous renvoie dans plusieurs cas à une utilisation rhétorique. Ainsi dans *laiffons mourir, le deffein de ce voyage de trauerfe, come vne opinion probable, dans pascal*, il nous semble évident que Sévigné met en valeur la référence à Pascal en détachant le comparé (*le deffein de ce voyage de trauerfe*), le comparant (*come vne opinion probable*) et la source du comparant (*dans pascal*). Même si le cas est moins net, il peut en aller de même pour la virgule entre *mais ie vous demande bien serieusement* et *de ne rien dire a paris de ce dessein*, qui permet certes de bien de séparer deux propositions (fonction syntaxique) et de proposer une pause entre deux longs syntagmes (fonction pneumatique), mais aussi d'insister sur l'ordre qui est donné (fonction rhétorique).

Les virgules ont donc une fonction de soulignement, qui n'exclue d'ailleurs pas le soulignement au sens propre, comme dans le Ms Paris BNF Fr. 12768, p. 86 (à Mme de Grignan, le 12/07/1690, n° 1219 de l'édition Duchêne [Sévigné 1972]) :

vous parles tout come
bien_des gens, des fucces de nos armees,
nauales, et des combats nauaux,
cest quafy touiours le vent qui les
decide,

Les termes *nauales* et *nauaux* sont tous les deux mis en valeurs, une fois par des virgules, un fois par le soulignement, ce qui permet à Sévigné de signaler la reprise d'un même mot employé par Grignan.

Le soulignement peut donc, tout comme les virgules, être utilisé pour marquer le DR, comme dans le Ms du Musée royal de Mariemont, Aut. 487b, f°2r (à Moulceau, le 29/02/1696, n° 1368 de l'édition Duchêne) :

il_faut bien que ie vous enuoye
vne lettre, que iay enfin excroquee
a la philofophie de notre cher
corbinelli, il_ma redonné le
nom de Scelerat que iauois
oublié, et que vous merites
fy bien

Un cas particulièrement intéressant d'utilisation du soulignement (toujours au sens propre) se trouve dans le Ms Paris BNF Fr. 12768, p. 51 (à Mme de Grignan, le 23/04/1690, n° 1206 de l'édition Duchêne) :

vous les receués donc touiours ma
bonne, avec cette ioye et cette tandreffe,
qui vous fait croire que f[ain]t augustin
et_m[onsieu]r du bois, y trouueroient a retrancher,
ce font vos cheres bonnes, elles font
neceffaires a vofre repos, il_ne tient qua
vous de croire que cet atachement
est vne deprauation, cepandant vous
vous tenes dans la pocelfion de maymer
de_tout vofre coeur, et bien plus que
vofre prochain que vous naymes que
come vous mesme, voila bien de_quoy,
voila ma chere bonne ce que vous me
dittes,

Le soulignement du premier mot de chaque ligne et du dernier segment n'est pas unique, et existe dans d'autres manuscrits de Sévigné²⁵. On ne le retrouve pourtant pas dans l'édition Monmerqué (1862, t. 9, p. 493), et partiellement dans l'édition Duchêne. Ce dernier est d'ailleurs le seul à tenter un commentaire : il y voit deux références (1978, t. 3, p. 868, n. 1 et 2.) dont seule celle à la lettre n° 1204 n° 1219 de l'édition Duchêne nous paraît vraiment évidente (« le moyen de faire une bonne communion, quand on manque ce premier commandement d'aimer son prochain, et soi-même par conséquent, comme soi-même ? »²⁶). En l'absence des lettres de Mme de Grignan, il nous est malheureusement impossible de conjecturer plus qu'un jeu d'écho signalé par le soulignement.

²⁵ Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Slg. Darmst. 2m 1660 (Sévigné).

²⁶ *Ibid.*, p. 859.

Comme pour le DD, il n'est donc pas exclu que des formes comme le DN (*il_ma redonné le nom de Scelerat*), une référence littéraire (*come vne opinion probable, dans pascal*) ou un simple écho à des discussions antérieures soient mises en valeur graphiquement, soit au moyen de virgules, soit au moyen du soulignement – les deux étant équivalents sous la plume de Sévigné. Il convient encore une fois de ne pas dire que ces signes sont les marques graphiques de la polyphonie, mais entretiennent avec elle un lien étroit qui n'exclut pas que d'autres fonction soient activées simultanément à celle de signalement de jeux énonciatifs ou référentiels.

Citations

Le cas de la citation est particulièrement intéressant. Retournons une dernière fois au manuscrit de Harvard :

- 49. nous en fommes_vn_peu
- 50. honteufes, quand nous fongons que
- 51. tout lefté _nous_auons_fait_des_beguins
- 52. [f°2v] au_[ain]t_pere, et quapres_de fy belles esperances
- 53. la feignora met_au_monde_vne_fille_ie
- 54. vous affure_que_cela_rabaiffe_le_caquet,

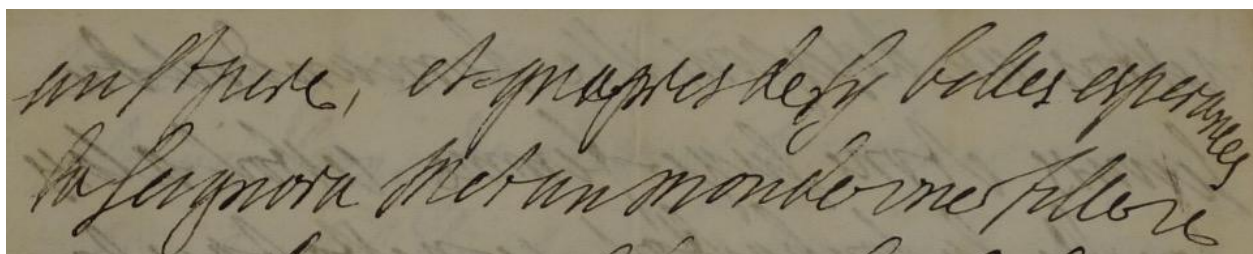


Fig. 12. MS Lowell Autograph File 282, f°2v.

Il s'agit ici d'une citation cachée et légèrement déformée d'un conte très récent de la Fontaine :

- La *signora*, de retour chez sa mère,
- S'entretenait jour et nuit du Saint-Père,
- Préparait tout, lui faisait des béguins
- [...] Mais ce qui vint détruisit les châteaux
- [...] La *signora* mit au monde une fille. (La Fontaine, 1669.)

La question de la délimitation du vers du conteur (*la seignora met au monde vne fille*) est problématique : on ne note pas de virgule initiale, et la citation est graphiquement enchaînée à ce qui suit en sortie du fait de l'absence de levé de

plume (*vne_fille_ie*, fig. 12). L'absence de virgule après *esperances* n'équivaut cependant pas à une absence complète de ponctuation, car on trouve un retour à la ligne. Ce dernier sert régulièrement chez Sévigné de délimiteur syntaxique, comme le montre ce passage du Ms Carnavalet²⁷ f°1r (n° 913 dans l'édition Duchêne, à Mme de Grignan, 17/06/1685) :

ia_y fait retailier le
diamant avec plaifir dans la penfee
que vous le garderies toute voftre vie
ie_vous en coniure ma chere bonne

Un simple retour à la ligne étant le marquage le plus faible possible, nous pouvons donc dire que (presque) rien ne signale la référence à La Fontaine, qui relève donc plus de l'allusion que de la citation d'un point de vue paléographique.

Dans d'autres cas, est signalée rétroactivement au moyen d'une modalisation en discours second, comme dans la lettre n°881 (Sévigné, 1972, juillet-août 1684, collection privée, f°1v) :

mais ie_coupe_cour, et vous prie
de ne me_citer iamais, ha_ne_me
brouilles point_auec la
republique, come dit atale,
ie_ne veux plus repaffer fous
la preffe

On aura peut-être reconnu un vers du *Nicomède* de Corneille :

Prv. Ah, ne me broüillez point avec la Republique,
Portez plus de respect à de tels alliez. (Corneille, 1663, t. II, p. 456, II.3.)

Dans cet exemple, trois signes mettent en évidence la citation chez Sévigné. Premièrement, l'emploi d'une virgule au début (*iamais, ha ne*) et à la fin (*la republique, come*). Deuxièmement, un peu fortuitement il est vrai dans la mesure où elle provient du texte de Corneille, l'interjection *ha* marque un changement de modalité d'énonciation qui signale le changement de locuteur. Troisièmement, la modalisation en discours second (*come dit atale*) désambigüise l'énoncé en attribuant la dernière proposition au personnage de Corneille (il s'agit d'ailleurs de Prusias et non d'Attale).

Pour des passages plus longs, le retour à la ligne pour marquer le vers n'est d'ailleurs pas rare, comme le montre le Ms Paris BNF Fr. 12768, p. 76 (25/06/1690, n° 1216 dans l'édition Duchêne, fig. 13) :

²⁷ Le ms n'a ni cote, ni de numéro d'inventaire, d'après le conservateur du musée qui nous a communiqué le document.

[...] ie
crains que le pape ne soit plus liberal
d'indulgences, que de bules, on menuya
l'autre iour de paris sur le mesme chant, cecy
aux paroles dottobon
coulange est trop credule
ie connois ce pantalon, — il est venitien
et nous naurons quen chanfon
des bules -
ne me cites point le fingulier, et le pluriel
font une faute, mais elle estoit dans celles
de nostre coufin,

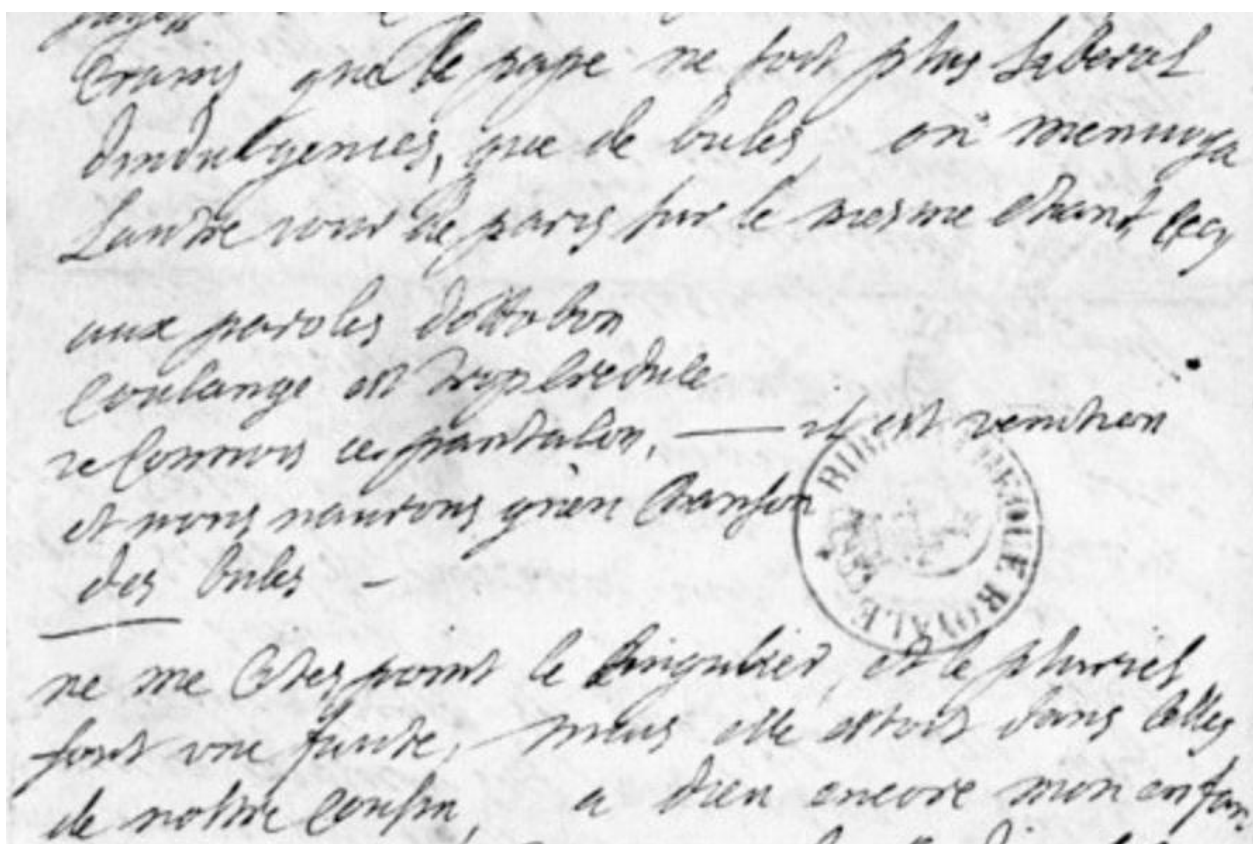


Fig. 13. Paris, BNF, Fr. 12768, p 76.

On remarque une nouvelle fois le soulignement du premier mot de la dernière ligne, qui sert aussi de séparateur avec la prose qui reprend par la suite. Il ne s'agit cependant pas à proprement parler d'une citation, mais plutôt d'un pastiche du cousin Philippe-Emmanuel, marquis de Coulanges, dont la chanson va ainsi :

De l'heureux choix d'Ottobon
N'ayez point de scrupule,
Sous ce Pape fage, & bon

Va renaître la faïon

Des Bulles, des Bulles, des Bulles (Coulanges, 1698, p. 272)

Contrairement au manuscrit de Harvard, la citation de Corneille et le pastiche de Coulanges sont clairement distingués du reste du texte. Il ne faudrait cependant pas croire que tous les cas sont aussi clairs : nous connaissons un autre exemple de citation masquée chez Sévigné, dans le Ms Grignan Inv. 1227 f°3r (17/06/1685, n° 973 dans l'édition Duchêne) :

vous aues pris toutes mes
preuantiions, ie reconnois
mon_fang, ie fuis rauie
que cet entestement vous
dure au_moins toute lannee,

Il a fallu un certain temps pour repérer la citation, que ni Perrin (Sévigné, 1754, t. 6, p. 432) ni Monmerqué dans son édition de 1818 (Lettre n° 872, t. 8, p. 412) n'ont reconnu : la seconde édition Monmerqué (1862, t. 7, p. 405.) est la première à identifier une référence au *Cid* :

Die. Rodrigue, as-tu du cœur ? Ro. Tout autre que mon pere
L'éprouveroit fur l'heure. Die. Agreable colere !
Digne reffentiment à ma douleur bien doux !
Ie reconnoy mon fang à ce noble couroux,
Ma jeuneffe revit en cette ardeur fi prompte.
Vien mon fils, vien mon fang, vien reparer ma honte,
Vien me vanger. (Corneille, 1663, t. 1, 436, l.5.)

Pour cette dernière citation de Corneille comme celle de La Fontaine, il se pose néanmoins la question de l'identification par le lecteur des citations non signalées par le scripteur, et le fait que même des éditeurs aguerris n'ont pas remarqué celle du *Cid* laisse de forts doutes. Nous constatons donc, une fois de plus, l'absence nette de distinction des voix dans la lettre du manuscrit de Harvard.



Le manuscrit de Harvard est clairement en sous-régime graphique. Premièrement les changements de main ne sont pas nets, les écritures de la mère et de la fille étant tellement similaires qu'un passage écrit par la fille était jusqu'à présent attribué à la mère. Deuxièmement, le signalement du discours direct est moins bien signalé qu'habituellement : là où l'on attendrait une virgule, dont on a vu que la marquise a une utilisation particulièrement soignée, pour distinguer le discours cité du discours citant on trouve un enchaînement graphique qui les soudent. Troisièmement, la citation de La Fontaine n'est absolument pas signalée au lecteur,

dont on se demande s'il peut l'identifier : on trouve encore une fois une absence de levé de plume qui soude graphiquement la citation au discours citant.

Sévigné a pourtant les moyens graphiques de désambiguïser son discours, en utilisant la virgule comme elle le fait ailleurs dans sa correspondance. Si la présence d'un seul signe de ponctuation peut surprendre à une époque où l'imprimé est largement diffusé, il ne faut cependant pas se méprendre : il convient moins de comparer l'usage sévignéen aux conventions typographiques de son époque, que de rattacher cet usage aux pratiques manuscrites médiévales. Nous nous trouvons dans un système relativement proche de celui du Moyen Âge tel que décrit par Sophie Marnette : « contrairement aux guillemets, ces signes n'ont pas pour fonction principale de signaler le discours rapporté » (Marnette, 2006, p. 42.). La virgule sévignéenne est susceptible d'activer alternativement ou simultanément plusieurs fonctions (pneumatique, syntaxique, énonciative, rhétorique). Cette polysémie est néanmoins ordonnée, et il nous semble possible de postuler l'existence de récurrences internes²⁸, voire d'un système relativement régulier dans le codage de la polyphonie (et de la diaphonie) par Sévigné dans ses lettres autographes. Nous sommes dans un système fort différent de celui décrit par Annette Lorenceau, selon qui « le rôle de la ponctuation est de faciliter la lecture à haute voix » (Lorenceau, 1978, p. 365.).

L'utilisation de la virgule est théorisée par Sévigné : ce qu'elle appelle « raie » a notamment une fonction de soulignement qui guide le lecteur dans la compréhension de la lettre. Nous arrivons donc aux mêmes conclusions que Ch. Noille :

Qu'il s'agisse des dispositifs d'allongement ponctué, de scansion ou de transition, la lettre sévignéenne n'est pas avare d'éléments potentiellement embrayeurs de structuration, en l'occurrence une structuration dynamique du syntagme qui lui assure lisibilité et rythme. (Noille, 2015, § 89)

Ce qui va contre ce principe, comme l'absence de distinction nette des multiples voix actives dans la lettre de Harvard, mérite donc une attention particulière car il est potentiellement signifiant. Or justement, nous ne sommes pas les premiers à constater ce flou : L. Depretto a parfaitement mis en valeur les effets de brouillage qui parsèment la même lettre, et la confusion que la chercheuse signale autour des référents de *seignora* (la comtesse ou le personnage de La Fontaine ?)²⁹ est parfaitement prolongée d'un point de vue graphique par l'absence de signalisation de la citation.

²⁸ Nous reprenons le mot de Maria Colombo Timelli à propos des *Cent nouvelles nouvelles* (2017., p. 142).

²⁹ Depretto, 2007, § 23.

À défaut de ponctuation, l'identification des voix ne tient plus qu'aux marques linguistiques : en l'absence de ces dernières (fin de la lettre, citation de La Fontaine), nous nous trouvons dans un flou polyphonique complet. Cet effet de brouillage renvoie à la panique de l'accouchement, particulièrement sensible à la lecture eu égard au souci de lisibilité qui anime habituellement la correspondance de la marquise (Noille, 2015, § 22). Mais ce mélange n'est qu'apparent : la voix qui domine de loin toutes les autres est bien celle de la marquise, qui ne fait graphiquement qu'un avec (la main de) sa fille et prend en charge graphiquement tous les autres discours présents dans la lettre. Derrière un désordre apparent, c'est donc bien l'épistolière qui ordonne le discours comme elle organise les secours, et réaffirme donc sa présence dans un moment de crise.

Il est intéressant de remarquer que nombre des éléments qui nous amènent à cette conclusion sont propres au manuscrit. La question du levé de plume ou de la succession des mains, la réduction de la ponctuation à la virgule et au retour à la ligne, l'inexistence de la majuscule ou d'autres signes auxiliaires (guillemet, point, etc.), ou encore l'équivalence entre certaines virgules et le soulignement ne relèvent aucunement de l'imprimé. S'il existe bien des similarités entre les pratiques de Sévigné et les usages des typographes de son époque, qui ont pu exercer une influence par la lecture des livres, ces similarités se limitent à l'emploi de la virgule avant le discours rapporté en style direct et à son absence avant le style indirect. Il est cependant important de noter que non seulement cette position rappelle aussi celle des manuscrits médiévaux, mais surtout que si la virgule est bien au même endroit, elle relève d'un écosystème graphique différent, qui lui attribue d'autres fonctions. Elle témoigne donc, avec les autres éléments que nous avons mentionnés, de la persistance et de la vivacité d'une véritable culture manuscrite autonome, qui continue de fonctionner parallèlement à la culture imprimée au xvii^e s.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Slg. Darmst. 2m 1660 (Sévigné).

Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, Aut. 487b.

New York, The Morgan Library & Museum, MA 750.

Paris, BNF Fr. 12768

Paris, BNF Fr. 27250

Paris, Musée Carnavalet, sans cote.

Sources imprimées

Corneille Pierre, *Le Theatre de P. Corneille Reueu & corrigé par l'Autheur*, Paris : G. de Luyne, 2 vols, 1663, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71442p>.

Coulanges P.-E., *Recueil de chansons choisies, seconde édition*, Paris, Simon Benard, 1698, en ligne : https://books.google.ch/books?id=NfoYpqqK_BEC.

La Fontaine Jean, de, *Contes et nouvelles en vers, de M. de La Fontaine*, Paris, Cl. Barbin, 1669.

Sévigné, *Recueil des lettres de Mme la marquise de Sévigné à Mme la comtesse de Grignan, sa fille*, éd. D.-M. Perrin, Paris, Rollin, 8 vols, 1754, en ligne : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313582236>.

Sévigné, *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, éd. L. Monmerqué, Paris, J.-J. Blaise, 10 vols, 1818, en ligne : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31358246v>.

Sévigné, *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, éd. L. Monmerqué, Paris, Hachette, 14 vols, 1862-1868, en ligne : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31358254g>.

Sévigné, *Correspondance*, éd. É. Gérard-Gailly, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1954-1957, 3 vols.

Sévigné, *Correspondance*, éd. R. Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1972-1978, 3 vols.

Littérature secondaire

Badiou Monferran Claire, « "Ponctuation noire", "ponctuation blanche" et "contes bleus" : l'évolution du codage des discours directs dans *La Barbe bleue* de Perrault (1695-1905) », *Enregistrer la parole et écrite la langue dans la diachronie du français*, Tübingen : Narr Francke Attempto Verlag, 2017, p. 147-166.

Chaouche Sabine, « Remarques sur le rôle de la ponctuation dans la déclamation théâtrale du xvii^e siècle » *La Licorne* (52), 2014, en ligne : <http://licorne.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=5701>.

Colombo timelli Maria, « Les dialogues dans les *Cent nouvelles nouvelles*. Marques linguistiques et (typo)graphiques, entre manuscrit et imprimé », *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, 2017, p. 129-145.

Depretto Laure, « La "Lettre à l'Ermite" ou le détail scandaleux », *Fabula LHT* 2007 (3), en ligne : <http://www.fabula.org/lht/3/deprezzo.html>.

Duchêne René, « Quelques manuscrits de lettres du xvii^e siècle : les avatars de textes immuables », *Le Manuscrit littéraire: son statut, son histoire, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, ADIREL, 1998, p. 183-193.

Lignereux Cécile, « Les lettres de Sévigné sont-elles informes ? éléments pour une rhétorique de la disposition », *Acta Litt&Arts, Le style Sévigné. À l'occasion de l'agrégation 2013/2014*, mis à jour le : 23/11/2015, en ligne : <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/88-les-lettres-de-sevigne-sont-elles-informes-elements-pour-une-rhetorique-de-la-disposition>.

Llamas-Pombo Elena, « Marques graphiques du discours rapporté. Manuscrits du *Roman de la Rose*, xve siècle », *Le Changement en français : études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, 2010, p. 249-269.

Llamas-Pombo Elena, « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, 2017, p. 41-89.

Laufer Roger, « Guillemets et marques du discours direct », *La Ponctuation ? Recherches historiques et actuelles*, Paris, C.N.R.S. ; Besançon, Groupement de recherches sur les textes modernes, 1979, p. 235-251.

Lorenceau Annette, « La ponctuation au xviii^e siècle : l'effort de systématisation des grammairiens-philosophes », *La Ponctuation ? Recherches historiques et actuelles*, Paris, C.N.R.S. ; Besançon, Groupement de recherches sur les textes modernes, 1979, p. 127-149.

Lorenceau Annette, « Sur la ponctuation au 18^e siècle », *Dix-Huitième Siècle*, 1978 (10), p. 363-378, en ligne : https://www.persee.fr/doc/dhs_0070-6760_1978_num_10_1_1195.

Marnette Sophie, « La signalisation du discours rapporté en français médiéval », *Langue française* 2006 (149), pp. 31-47, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2006-1-page-31.htm>.

Martin Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris, au xvii^e siècle : 1598-1701*, Genève, Droz, 1969.

Noille Christine, « Les lettres de Sévigné sont-elles informes ? éléments pour une rhétorique de la disposition », *Acta Litt&Arts, Le style Sévigné. À l'occasion de l'agrégation 2013/2014*, mis à jour le 23/11/2015, en ligne : <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/88-les-lettres-de-sevigne-sont-elles-informes-elements-pour-une-rhetorique-de-la-disposition>.

Riffaud Alain, *La Ponctuation du théâtre imprimé au xvii^e siècle*, Genève, Droz, 2007.

Rosier Laurence, *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, 2008.

Speyer Miriam, « Les dieux écrivent-ils en italiques ? Typographie et mise en livre de pièces en vers et en prose », dans « L'Habillage du livre et du texte aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Book Practices & Textual Itineraries*, Éditions Universitaires de Lorraine, n° 9, 2019, p. 79-92.

PLAN

- La naissance de Marie-Blanche de Grignan. Notes sur la mise en page de la polyphonie sévignéenne
- La lettre
- Mains et systèmes graphiques
- Le discours direct
- (Digression : les raies et le soulignement)
- Citations

AUTEUR

Simon Gabay

[Voir ses autres contributions](#)

Université de Genève, simon.gabay@unige.ch